



Frelons asiatiques : Ternois Com poursuit la lutte (lire p.4-5)

////////// PLUI DU PERNOIS ET DE L'AUXILOIS

Ensemble, imaginons notre territoire de demain



La Communauté de Communes du Ternois élabore actuellement deux Plans Locaux d'Urbanisme sectorisés sur le territoire de l'ex-Communauté de Communes du Pernois et de l'Auxilois. Lancés en 2019, ces projets permettent de mener une réflexion globale à 10 ans sur une échelle plus large et cohérente, afin de poursuivre les différentes politiques publiques entreprises. L'un des objectifs est de permettre aux communes soumises actuellement au Règlement National de l'Urbanisme (RNU) l'obtention d'un seul et unique document d'urbanisme. Les 2 PLUI doivent aussi être compatibles avec les règles du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Ternois approuvé en 2016.

Une démarche stratégique

Ces deux Plans Locaux d'Urbanisme s'élaborent indépendamment. En effet, les enjeux et les spécificités territoriaux diffèrent d'un secteur à un autre. Ainsi, une première phase de diagnostic a permis la réalisation d'analyses multiples : le foncier, l'agriculture, l'habitat, les déplacements, le patrimoine... Le travail de diagnostic effectué au préalable a ensuite permis de définir le projet politique de chaque secteur. Ce projet à 10 ans traduit des objectifs de cohérence et de complémentarité sur l'ensemble du territoire afin de définir un cap et de répondre aux besoins de la population sur divers sujets. Pour faciliter la mise en œuvre des PLUI, des secteurs ont été définis avec des conditions d'aménagement et d'équipement

bien précises, plus communément appelées les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). La phase de traduction en règles d'urbanisme sera bientôt terminée pour le PLUI du Pernois. Pour l'Auxilois, elle va bientôt être

engagée. Un plan de zonage par commune permettra de définir l'affectation du sol à la parcelle et de délimiter le territoire de chaque PLUI en 4 grandes zones (Urbaine, A Urbaniser, Agricole, Naturelle).



Vers la concertation publique et l'arrêt du projet

Une réunion de concertation publique avec les habitants du Pernois a été réalisée au KesWest à Bours le 06 février pour présenter le projet, recueillir les avis et inaugurer une exposition itinérante. Une réunion de concertation aura prochainement lieu dans l'Auxilois. Chacune des 2 procédures aboutira à une enquête publique avant l'approbation et l'application.

Le PLUi HM intégrateur

Ternois Com démarrera prochainement une démarche de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (à l'échelle de ses 103 communes). Ce PLUi va intégrer un volet habitat et mobilité plus poussé pour répondre aux besoins actuels et futurs des usagers. Prescrit lors du conseil communautaire du 29 juin 2022, l'objectif de ce PLUi est de retranscrire un projet de territoire qui permettra de définir une vision globale permettant de préparer le territoire aux enjeux de transitions écologiques, énergétiques, économiques et sociétales. Son approbation est programmée à l'horizon 2027.



Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique à l'échelle d'un bassin de vie sur une durée d'environ 20 ans. Il sert de cadre de référence aux documents d'urbanisme tels que les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux. Le SCoT incarne une réflexion stratégique à grande échelle que les PLU doivent décliner de façon opérationnelle à l'échelle locale.

Contexte et démarche d'élaboration :

Partie intégrante du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), la Communauté de Communes du Ternois revise son SCoT approuvé en 2016. Réalisé de concert avec la Communauté de Communes des 7 Vallées, ce futur SCoT correspond à une première élaboration pour nos voisins.

Ce document stratégique constitue une opportunité pour les deux Communautés de Communes de mener une démarche concertée de construction d'un projet commun réduisant les déséquilibres et les inégalités territoriales, tout en répondant aux multiples défis contemporains.

Une réunion de lancement s'est déroulée le 07 septembre dernier. Une phase de diagnostic a été réalisée et validée. L'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA) est en charge de l'accompagnement du territoire dans l'élaboration du SCoT. L'année 2023 sera consacrée à l'écriture du projet politique.

PLUi du Pernois



Ensemble, imaginons notre territoire de demain

DONNEZ VOTRE AVIS !



OÙ, QUI QUAND ?

Lundi 6 février 2023
17h30 - Domaine KesWest
28 Rue du 19 Mars 1962, 62550 Bours

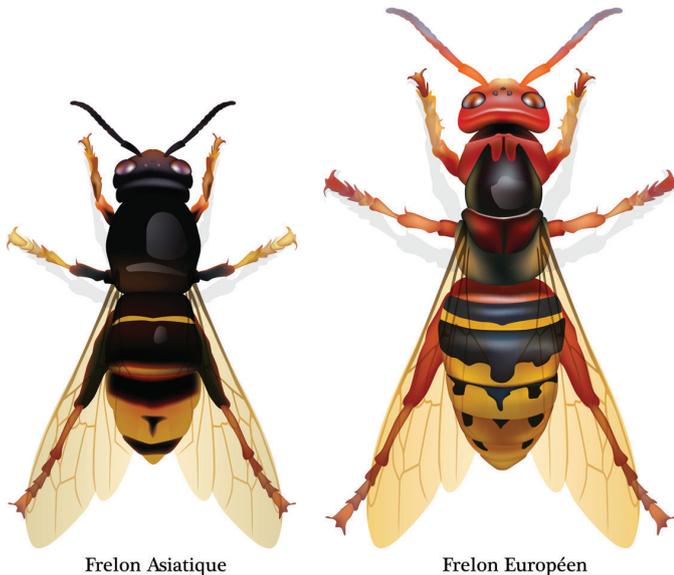
Aumerval | Bailleul-lès-Pernes | Bours | Conteville-en-Ternois | Florinthen
Fontaine-lès-Hermans | Hestrus | Huclier | La Thieuvoise | Marest | Nédon
Nédonchet | Pernes | Pressy | Sachin | Sains-lès-Pernes | Tangry | Valhuon

//// //// FRELONS ASIATIQUES

Ternois Com poursuit la lutte contre les frelons asiatiques

Le frelon asiatique est un fléau pour les abeilles. Il a un impact important sur la pratique de l'apiculture. Mais bien au-delà de l'apiculture, c'est un véritable prédateur pour les insectes sauvages ou toutes professions dédiées aux espaces verts. Les événements récents nous démontrent également qu'il peut avoir un impact important en matière de santé publique. La Communauté de Communes, qui travaille depuis des mois sur ce sujet, vous présente un plan d'action qui permettra, ensemble, de lutter contre ce fléau.

Qui est-il et comment le reconnaître ?



Frelon Asiatique

Frelon Européen

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrothorax*), pouvant atteindre 30 mm, est un peu plus petit que le frelon européen connu dans notre pays. Sa couleur dominante est le noir, avec le 4^e segment de son abdomen presque entièrement jaune orangé. La tête est noire et la face jaune orangé.

Il n'y a pas de colonies pérennes et les nids ne servent qu'une fois. Le nid se détruit rapidement avec les intempéries au cours de l'hiver. Il semble donc inutile d'intervenir pour détruire les nids en hiver puisque les insectes ne vont pas les recoloniser.

Le frelon asiatique s'alimente essentiellement de mouches, chenilles, papillons, araignées et d'hyménoptères notamment d'insectes sociaux et de pollinisateurs. Il est peu agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Cependant à l'approche du nid, l'attaque peut être collective et virulente. Sa piqûre



est douloureuse et un nombre important de piqûres peut avoir des conséquences mortelles.

L'intervention sur les frelons asiatiques nécessite des compétences particulières, au risque de contribuer à la dissémination des essaims ou de porter atteinte à une autre espèce.

Quand intervenir ?

- **Février-mars** : sortie d'hivernage des reines et constitution des pré-nids.
- **De mars à juillet** : développement de la colonie.
- **De fin juillet à octobre** : colonie et taille des nids au maximum / élevage des futures reines.
- **Fin octobre** : départ des futures reines pour se faire féconder / mort de la vieille reine et des ouvrières progressivement jusqu'à fin décembre.
- **À partir de mi-décembre** : les nids se vident et se dégradent assez rapidement sous l'action des intempéries / hivernage des futures reines fécondées jusqu'au printemps suivant.

Le moment clé pour piéger les femelles fondatrices, se situe donc au sortir de l'hivernation, dès février-mars, jusqu'au 1^{er} mai (en fonction des aléas climatiques de l'année) grâce à la pose de piège de type « bol ». Pendant cette période, leurs besoins sont des sucres pour elles-même, des protéines pour nourrir les larves, des fibres de bois et de l'eau pour construire l'ébauche de la structure du nid.

Le plan d'action de la Communauté de Communes

- Ternois Com a déjà offert 4 pièges de type « bol » par commune. Ces pièges sont sélectifs puisque le mélange de liquide préconisé est spécifiquement adapté aux frelons asiatiques. Il faut laisser ces pièges en place de la fin février à la fin avril environ selon les conditions climatiques.
- Ternois Com a également offert plus de 50 grands pièges (également sélectifs) aux apiculteurs identifiés sur le territoire.
- Ternois Com fait actuellement l'acquisition du matériel nécessaire à la destruction des nids : perche, fusil, cartouches et surtout drone. Un agent de la collectivité sera formé à l'utilisation du drone permettant d'être plus précis dans la destruction des nids. Un coût d'environ 30 000€ pour la collectivité.

Chacun peut aider pour éviter la prolifération des nids

- En fabricant et en installant, dès à présent, un piège sélectif grâce à deux bouteilles d'eau en plastique. et en y insérant un mélange spécifique : 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles), 1/3 de sirop de cassis. Vous pouvez également fabriquer vos pièges sélectifs en bois à moindre coût au FabLab de Ternois Com. Contactez Jean Charles au 03 21 03 68 91



- En détectant les nids primaires : La reine fondatrice commence à fabriquer son nid à la fin de l'hiver, on l'appelle le nid primaire (ou pré-nid). Sa taille est entre 5 et 7 cm de diamètre, soit l'équivalent d'une orange, et un orifice se trouve à sa base. C'est dans ce nid que la fondatrice débutera sa ponte. Ensuite, la colonie peut rester au même endroit ou se déplacer pour construire un nouveau nid plus grand (nid secondaire). On trouve les nids primaires généralement à l'abri des intempéries (coffres de volets roulants, toitures, abri de jardin, pergola, nichoir d'oiseaux, garage, grenier...). La reine du frelon asiatique regorge d'idées pour trouver un endroit où s'installer.

Détruire les nids maintenant pour limiter les risques cet été

Étant donné le fort potentiel de reproduction de l'espèce, la probabilité de se trouver face à un nid ou des individus lors de nos activités est démultipliée. Le fait que ces nids soient plus gros et plus peuplés (jusqu'à 2 000 individus présents en même temps) que ceux des autres espèces d'hyménoptères présentes dans notre pays est un facteur de risque supplémentaire. Ainsi, repérer les nids le plus tôt possible permet de limiter les risques de trouver de gros nids secondaires pendant la belle saison.

Que faire si je détecte un nid de frelon asiatique ?

Déclarez le nid auprès de votre Mairie. Un référent viendra authentifier le nid. La Mairie sollicitera ensuite nos services ou ceux d'un prestataire selon le type de nids, dans le respect des bonnes pratiques de destruction.

Si vous avez une question au sujet des frelons asiatiques, une adresse email spécifique a été créée frelon@ternoiscom.fr

Si nous agissons tous ensemble, nous pourrons éviter cette prolifération !

////////// PRÉVENTION

Des actions pour prévenir des violences intrafamiliales

C'est à travers des actions de prévention contre les violences intrafamiliales que le Centre Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) du Ternois s'est emparé de ce sujet sensible sur le territoire.

Riche d'un réseau de partenaires réunissant une quarantaine de membres, le CISPD a pu proposer une formation de sensibilisation aux Violences Intrafamiliales (VIF) destinée aux acteurs locaux du champs médico-social, social.

Ce réseau s'est réuni trois fois au cours de l'année 2022 et a permis aux professionnels du secteur d'échanger sur leurs pratiques et de partager leur expérience. De nouvelles dates sont déjà posées pour 2023 !

Le CISPD continue de développer ses interventions au sein des établissements scolaires du Ternois. En

2022 auprès des élèves des écoles primaires et en 2023 auprès des élèves de 6^e scolarisés au collège. Les thématiques abordées sont le harcèlement, les violences, le respect, le vivre- ensemble.

Concernant la prévention des violences intrafamiliales, deux temps forts sont prévus pour 2023 : une représentation théâtrale suivie d'échanges à destination des élus, professionnels et un ciné/ débat tout public.



////////// SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière au cœur des préoccupations du CISPD

Depuis plusieurs années, l'installation de radars pédagogiques par le CISPD au sein des villages de la Communauté de Communes permet aux élus de disposer d'une analyse détaillée concernant la vitesse dans certaines rues identifiées.

Cela permet aux élus d'agir concrètement par des installations limitant la vitesse. La Gendarmerie, également destinataire des analyses, a pu également renforcer les contrôles de vitesse sur certains axes. Concernant la prévention, le CISPD a de nouveau

organisé un « Village Sécurité Routière » le 6 Octobre 2022 sur le Circuit de Croix en Ternois.

Cet événement a sensibilisé trois cents lycéens de Saint Pol Sur Ternoise, des jeunes accompagnés par l'ADEFI-Mission Locale ainsi que des « séniors » accompagnés par des associations du territoire. 15 professionnels de la sécurité routière étaient présents pour cette journée animant des « ateliers » propres à leur champ d'intervention et concernant des thématiques telles que l'utilisation du portable au volant, la consommation d'alcool et de stupéfiants, la conduite en simulation sur circuit avec lunettes alcool, ou encore la conduite et la vitesse.



La prévention de la Délinquance dans le Ternois : une mission incontournable de la Collectivité

Dans le cadre de cet axe d'intervention décliné par la stratégie départementale, le CISPD coordonne des actions spécifiques avec des professionnels de l'éducation spécialisée.

Depuis quelques années, des chantiers « jeunes citoyens » animés par l'équipe du Point Accueil Ecoute Jeunes de la Vie Active d'Arras permettent à des adolescents volontaires de s'initier à des techniques manuelles et de contribuer à une réalisation collective, dans le respect de chacun. Ils constituent des moments privilégiés de citoyenneté et de vivre-ensemble visant à promouvoir

l'action du territoire et l'implication de la jeunesse dans la vie locale. Ils entendent, par exemple, favoriser le lien entre des jeunes fuyant le cadre institutionnel, exposés au basculement dans la délinquance et l'éducation spécialisée, populaire, sportive et culturelle locale, hors temps scolaire et hors aide contrainte. Ils favorisent un travail sur le comportement, le savoir-être, la remobilisation, si nécessaire, via la réalisation de chantiers d'utilité sociale.

En 2022, les chantiers ont permis la participation des jeunes à la rénovation d'un poulailler pour l'Association ATRE mais aussi différents travaux à Frévent au sein

du musée Winterberger ou à Saint Pol Sur Ternoise. L'action va s'étendre sur la Commune de Pernes.

Une action autour de la promotion du sport et de ses valeurs dans la prévention de la délinquance va également voir le jour en expérimentation à compter de mai 2023.



////////// PRISE DE FONCTION

L'Intervention Sociale en Gendarmerie : une mission coordonnée par la Gendarmerie et le CISPD



Madame Déborah Millot a pris les fonctions d'Intervenante Sociale en Gendarmerie depuis le mois d'Octobre 2022. Elle exerce ses missions au sein des brigades de Saint Pol Sur Ternoise, Heuchin, Frévent (Auxi le Château), au sein des agences Ternois Com d'Herlin-Le-Sec, Frévent et Pernes ainsi qu'en visites à domicile.

L'intervenante sociale en gendarmerie a pour vocation d'assurer une mission d'information et d'accompagnement des victimes ou personnes vulnérables. L'objectif principal est d'aider à la résolution des problématiques individuelles et familiales dans le cadre de l'activité de la gendarmerie :

- Recueillir et évaluer la nature des besoins sociaux,
- Assurer une intervention de proximité par le biais d'entretiens,
- Faciliter l'accès aux services sociaux et de droit commun concernés et organiser la liaison avec les services compétents.

L'intervention sociale en Gendarmerie perdure sur le Ternois depuis 2012. Elle a fait ses preuves et reste un maillon essentiel entre la Gendarmerie et les acteurs locaux du champ social et médico-social. Ce poste est une nécessité face aux besoins des populations fragiles et vulnérables.

AchetezTernois.com a injecté 228 000€ dans l'économie locale !



Mise en place par la Communauté de Communes du Ternois en 2021, notre plateforme numérique a pour ambition de valoriser les offres commerciales de proximité en proposant aux professionnels du territoire une boutique en ligne simplifiée. Mais elle permet surtout d'accompagner durablement les commerçants dans leur transition numérique au-delà du simple service de vente en ligne. Production locale, alimentation, restauration, mode, bijouterie, beauté, ils sont aujourd'hui près de 100 commerçants, artisans et producteurs du Ternois à avoir rejoint cette place de marché locale.

Bien que les ventes générées n'en sont encore qu'à leurs balbutiements, notre « marketplace » de proximité apporte une visibilité nouvelle aux produits et aux services

de nos adhérents qui jusqu'ici étaient peu ou pas présents sur le web. Elle offre aussi la possibilité aux particuliers et professionnels d'acheter le chèque Kdo local exclusivement utilisables dans les boutiques adhérentes.

2022 en chiffre :

- 228 000 € injectés dans l'économie locale grâce à la commercialisation du « chèque Kdo local »
- 1 160 commandes
- 210 000 € de ventes en ligne
- 937 comptes utilisateurs créés
- 118 000 vues
- 95 commerces adhérents

En 2022, Achetez Ternois a également vu apparaître ses premières expéditions vers l'Hexagone ainsi que ses demandes de devis en ligne.

En 2023, vous pourrez retrouver et suivre l'actualité Achetez Ternois sur une page Facebook dédiée. Faites vous plaisir, commandez le chèque « Kdo local ». Il est disponible en ligne toute l'année !

IL A REJOINT L'ÉQUIPE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sébastien Bailleul , chargé de mission AchetezTernois.com, a pris ses fonctions le 1^{er} octobre 2022 !

Interlocuteur AchetezTernois.com, il accompagne les professionnels dans le virage de la digitalisation, la formation et l'animation de la plateforme.

Nous lui souhaitons officiellement la bienvenue et espérons que vous lui réserverez le meilleur des accueils.

Contact : 07-57-76-04-34 / contact@achetezternois.com



SUR ACHETEZTERNOIS.COM, RÉSERVEZ VOS BILLETS POUR LA SAISON CULTURELLE 2023 DEPUIS VOTRE CANAPÉ !



Conscients du fait que les files d'attente dans nos agences ou à l'Office de Tourisme pouvaient parfois décourager les spectateurs potentiels, les élus ont décidé d'introduire ce nouveau mode de vente en ligne. Il permettra au spectateur de ne plus être dans l'obligation de se déplacer pour acheter son billet et ainsi éviter les pertes de temps et les éventuelles difficultés de mobilité. Vendre et acheter ses billets sur Achetezternois.com, c'est aussi devenir indépendant vis-à-vis des plateformes nationales et de leurs frais associés.

Et ça marche ! Lors de nos derniers spectacles, 50% des billets en moyenne se sont vendus sur la plateforme. Preuve que ce service était très attendu des usagers. **Scannez le QRCode ci-contre pour découvrir la saison culturelle 2023 et...pour y réserver vos places !**

Accélérateur REV3 : une 1^{ère} promotion Jeunes Pousses à Ternois Com

Après l'appel à candidatures et les phases de pré-sélection, huit projets sont dans les « starting block » depuis début octobre.

Des projets autour de l'agriculture, du transport zéro émission, de la construction de bâtiment, de la jardinerie, du commerce, du service aux entreprises qui ont bénéficié à ce jour de 10 ateliers thématiques autour du marketing, de la gestion, de la stratégie, ou du financement.

Deux temps forts « Mentor Day » ont permis aux Accélérés de mesurer la présentation de leurs projets face au comité de partenaires. D'autres ateliers et du coaching sont attendus jusqu'au Grand Oral qui aura lieu en mai. Il viendra clôturer cet accompagnement de 6 mois.

Le territoire a démontré sa forte attractivité puisque les « Accélérés »



nous viennent de la Métropole de Lille, de Noeux les Mines, de Corbehem, d'Arras, de Heuringhem, de Mailly-Raineval et bien sûr du Ternois !

L'Accélérateur rev3 est un programme d'accompagnement à destination de start-up ou de jeunes entreprises désireuses de donner un coup de boost à leurs projets !



BOUTIQUE À L'ESSAI

Essai transformé pour la boutique «Tendre Enfance» après une année d'installation et d'accompagnement par le réseau Ternois Com Entreprise.

La Boutique à l'essai est un dispositif qui vise à expérimenter son projet commercial ou artisanal sur une période d'une année renouvelable

et contribue à la revitalisation du centre-ville. Vous êtes propriétaire d'un local commercial, vous souhaitez participer au dispositif, à la dynamique et à l'attractivité du Ternois ? Veuillez contacter le service développement économique au 07 56 16 41 59 ou par mail à youssef.bamba@ternoiscom.fr

Le service Développement économique mène une veille régulière face à l'évolution de la réglementation et propose des temps d'échanges entre professionnels.

▪ **MARCHÉS PUBLICS** : En partenariat avec la chambre de Métiers et de l'Artisanat. Comment détecter les marchés ? Comment y répondre ? Les différentes plateformes, la dématérialisation, la signature électronique. Intérêt : capter du chiffre d'affaire.

▪ **CHORUS** : Depuis le 1^{er} janvier 2020, toutes les micros entreprises de moins de 10 salariés, les PME

et PMI sont dans l'obligation de délivrer leurs factures sur la plateforme Chorus dans le cadre des marchés publics.

Cette obligation prendra effet au 1^{er} juillet 2024.

Renseignements et pré-inscriptions : 03 21 03 91 10 / emeline.poillion@ternoiscom.fr

Saison Culturelle 2023 : entre temps forts et nouveautés



En 2023, le fil rouge de la saison culturelle intercommunale sera la pluridisciplinarité : Danse, musique, comédie musicale, cinéma, humour, théâtre, ... autant de propositions artistiques qui font la richesse de la programmation.

Des disciplines variées dont certaines sont des temps forts de la saison culturelle depuis plusieurs années, et d'autres des nouveautés permettant de toucher un plus large public. Ternois Com entend également faire rayonner ces propositions artistiques sur tout le territoire. L'itinérance des spectacles sera ainsi au cœur du travail mené par l'intercommunalité pour faciliter l'accès à l'offre culturelle. Les sorties hors les murs sont également la

nouveauté de cette programmation hétéroclite, en proposant au public de découvrir d'autres spectacles organisés dans la région.

Un agenda culturel papier est distribué dans vos boîtes aux lettres chaque trimestre.

Réservez maintenant vos places pour les spectacles de la saison culturelle en ligne sur le site achetezternois.com (lire p.7)



Le projet du Tiers-Lieu Culturel de Saint-Pol-sur-Ternoise a démarré !

La Communauté de Communes du Ternois a récemment fait l'acquisition des locaux de l'ancien LIDL situés place François Mitterrand pour y créer un Tiers-lieu culturel.

En préfiguration de cet ambitieux projet, la collectivité s'est tout d'abord lancé dans une étude de programmation afin de définir une politique de développement de la lecture publique et du numérique adaptée au territoire.

Mise en place dans le cadre d'un

Contrat Territoire Lecture (CTL) financé par la DRAC, cette étude est menée par le cabinet JIGSAW AMO en la personne de Pascale Mathiault. Elle permettra d'analyser les pratiques du territoire et de répondre au mieux aux besoins de la population en termes d'accessibilité à la lecture publique.

La médiathèque sera donc l'une des fonctionnalités principales du futur Tiers-Lieu Culturel. D'autres, encore à l'étude aujourd'hui, pourraient

également voir le jour à l'intérieur du bâtiment. Citons à titre d'exemple : un Espace Public Numérique, un Fab-Lab (impression 3D, ESport, jeux vidéo, VR ...), une salle d'exposition modulable, un musée numérique ou encore un studio d'enregistrement.

En partenariat avec le Conseil Départemental et la DRAC, les prochaines études menées nous permettront de déterminer les fonctionnalités optimales pour ce Tiers-lieu culturel (tant attendu !).

Formation des équipes d'animation

La Communauté de Communes est très attentive à la formation de ses équipes d'animation et de direction. C'est un gage de qualité pour offrir les meilleures vacances aux jeunes du territoire mêlant le loisir et l'éducatif. Afin de composer des équipes d'animation de qualité, Ternois Com propose des formations BAFA chaque année aux vacances de printemps (financées jusqu'à 50% du restant à charge du stagiaire).

Pour entamer une formation BAFA, le stagiaire doit être âgé de 16 ans minimum. Nous proposons aussi de financer les formations BAFA à hauteur de 75% du restant à charge.

Une fois que nos animateurs ou directeurs sont formés, ils peuvent être recrutés et signer un contrat de travail pour intégrer nos équipes. Un animateur est payé sur une base nette de 1595€ par mois qu'il soit stagiaire BAFA ou titulaire du BAFA.

Samedi 25 mars de 9h à 17h

Journée portes ouvertes à la ludothèque !

La ludothèque intercommunale d'Herlin-le-Sec vous propose de venir découvrir son espace de jeu et ses nombreuses références de jeux de société.

GRATUIT / OUVERT À TOUS.

Renseignements au Service Jeunesse Ternois Com
Tel : 03 21 04 01 68 ou
jeunesse@ternoiscom.fr

Les animateurs et directeurs peuvent postuler toute l'année auprès du service jeunesse. Il suffit de remplir un dossier de candidature à demander sur jeunesse@ternoiscom.fr ou au 03 21 04 01 68.

Notre équipe se tient à leur disposition pour les renseigner mais aussi pour les accompagner dans leur suivi de formation (administratif et financier) et dans leurs démarches administratives.

////////// ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Des économies d'énergie solidaires et responsables avec le boîtier Voltalis.

Engagée dans une démarche de réduction des consommations électriques, la Communauté de Communes du Ternois, en partenariat avec la société française Voltalis, propose, à tous les habitants de son territoire chauffés électriquement, une solution pour consommer moins et mieux : des petits boîtiers intelligents dédiés au chauffage électrique.

Totalement gratuit, ce dispositif se matérialise par des petits boîtiers connectés alliés à une application mobile. Raccordés aux appareils les plus énergivores, comme les radiateurs, il permet de piloter leur consommation et de la réduire très brièvement, sans que cela n'impacte le confort des occupants.

Un geste utile au système électrique et à l'environnement

Cette technologie permet également de soulager le système électrique lorsque celui-ci en a le plus besoin, comme lors des pics de consommation hivernaux ou d'une baisse de production des énergies renouvelables. Au lieu de faire appel à des centrales polluantes pour produire plus, le système électrique fait appel à Voltalis pour réduire la demande. Résultats : moins d'émissions de CO2 et des économies pour les foyers équipés.

Les conseillers Voltalis seront présents prochainement afin de répondre aux questions des habitants



éligibles et leur proposer un rendez-vous d'installation gratuite.

Pour plus de renseignements, notre partenaire Voltalis est également joignable au 01 87 15 83 27 et par mail à ternoiscom@voltalis.com
Infos sur www.voltalis.com





**INITIEZ-VOUS AU
NUMÉRIQUE**

DANS LE TERNOIS !

**ACCÈS LIBRE
INITIATIONS
ATELIERS**



Espace Public Numérique de Pernes

7 rue de l'Église, 62550 Pernes-en-Artois
Tél : 03.21.04.75.69
Email : epn-pernes@ternoiscom.fr
.....



Espace Public Numérique de Saint-Pol-sur-Ternoise

Place Louis Lebel, 62130 Saint-Pol-sur-Ternoise
Tél : 03.21.03.68.91
Email : epn-fablab@ternoiscom.fr
.....



Espace Public Numérique de Frévent

1 rue de Doullens, 62270 Frévent
Tél : 03.21.04.65.35
Email : epn-frevent@ternoiscom.fr
.....



Espace Public Numérique d'Auxi-le-Château

36 rue Salengro, 62390 Auxi-le-Château
Tél : 09.78.06.59.78
Email : epn-auxi@ternoiscom.fr
.....

GRATUIT